

FINB First Trust AlphaDEX^{MC} dividendes européens (couvert en dollars canadiens)

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds 30 juin 2017



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2017

FINB First Trust AlphaDEX^{MC} dividendes européens (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire non audité complet du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 3001, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon expresse ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation. que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FINB First Trust AlphaDEX^{MC} dividendes européens** (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice AlphaDEX^{MC} European Dividend (l'« indice »), déduction faite des charges. L'indice AlphaDEX^{MC} European Dividend est issu de l'application de la méthode AlphaDEX^{MC} à l'ensemble des certificats américains d'actions étrangères (« CAAE ») de sociétés européennes qui sont inscrites à la cote officielle de la NYSE, du marché de la NYSE et du marché NASDAQ.

La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à investir dans les titres constituants de l'indice et à détenir de tels titres dans la même proportion que celle qu'ils représentent dans cet indice, ou d'autres titres, afin de reproduire le rendement de l'indice. L'indice vise à procurer un portefeuille de revenu mondial géré en fonction du risque qui produit un rendement élevé par rapport au risque et qui se compose de fonds négociés en Bourse liquides qui produisent un revenu et d'autres produits négociés en Bourse dans plusieurs catégories d'actifs. Le FNB First Trust peut également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à ses obligations courantes.

Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage afin de choisir des placements pour le FNB First Trust. Au lieu ou en plus d'investir dans les titres constituants et de les détenir, le FNB First Trust peut également investir dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition aux titres constituants de l'indice applicable d'une manière conforme à ses objectifs et ses stratégies de placement.

Deux catégories de parts sont offertes par le FNB First Trust :

- Catégorie Ordinaire (symbole à la TSX : EUR)
- Catégorie Conseiller (symbole à la TSX : EUR.A)

La date de constitution du FNB First Trust est le 4 février 2014.

Risque

Le portefeuille détenait 42 titres de capitaux propres à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les 10 principaux titres de capitaux propres comptaient pour 40,59 % du portefeuille. Les secteurs des services financiers, des technologies de l'information et de l'énergie faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations au début de la période de présentation de l'information financière. À la fin de la période, les trois plus fortes pondérations sont demeurées inchangées. Les variations de la pondération des secteurs découlent du processus de sélection des actions AlphaDEXMC, et non d'un changement significatif de la composition de l'indice de référence. Le processus de sélection des actions AlphaDEX^{MC} est un processus fondé sur des règles et pourrait donner lieu à une pondération des secteurs différente de celle de l'indice de référence. Le FNB First Trust utilise un ensemble d'actions donnant droit à des dividendes. La capacité de la société à verser des dividendes à l'avenir dépend de facteurs indépendants de la volonté de la direction du fonds. Une société faisant partie du FNB First Trust peut, en tout temps, décider de réduire ou d'arrêter le paiement de ses dividendes. Dans le cadre du premier rééquilibrage semestriel du portefeuille au début de juin, le fonds a ajouté 5 titres et en a retiré 4. L'augmentation des placements s'explique par la hausse du nombre d'actions admissibles dans l'ensemble de départ. À la fin de la période, les secteurs faisant l'objet de la plus grande surpondération par rapport à l'indice de référence étaient ceux des technologies de l'information, des services de télécommunications et de l'énergie. Les secteurs des biens de consommation courante, des biens de consommation discrétionnaire et des produits industriels étaient ceux faisant l'objet de la plus grande souspondération par rapport à l'indice de référence à la fin de la période. Au début de la période, les trois secteurs les plus surpondérés étaient les secteurs des technologies de l'information, de l'énergie et des services de télécommunications. Les secteurs les plus sous-pondérés au début de la période étaient les secteurs des biens de consommation courante, des biens de consommation discrétionnaire et des produits industriels. Puisque le FNB First Trust a recours à une stratégie de couverture du risque de change (livre sterling/dollar canadien, euro/dollar canadien et franc suisse/dollar canadien) pour réduire au minimum l'incidence des fluctuations des taux de change des devises couvertes et que le portefeuille continue de chercher à reproduire l'indice AlphaDEXMC European Dividend, nous concluons qu'il n'y a pas eu de changement significatif dans le profil de risque du FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 30 juin 2017 était de 25 683 861 \$, ou 22,33 \$ par part de catégorie Ordinaire et 22,34 \$ par part de catégorie Conseiller. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 28 106 584 \$, ou 21,62 \$ par part de catégorie Ordinaire et 21,63 \$ par part de catégorie Conseiller.

Le tableau suivant présente les distributions en trésorerie par part versées par le FNB First Trust pour la période close le 30 juin 2017 :

Date de versement	<u>EUR</u>	EUR.A
9 janvier	0,0700 \$	0,0500 \$
7 février	0,0420 \$	0,0215\$
7 mars	0,0440 \$	0,0232 \$
7 avril	0,0440 \$	0,0226\$
5 mai	0,0460 \$	0,0249\$
7 juin	0,0500 \$	0,0278 \$

Pour la période close le 30 juin 2017, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0769 \$ par part pour EUR et de 0,0553 \$ par part pour EUR.A, pour lesquelles la date de versement était le 10 juillet 2017.

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2017, les parts de catégorie Ordinaire du FNB First Trust ont dégagé un rendement de 4,69 % et les parts de catégorie Conseiller ont dégagé un rendement de 4,10 %, après déduction des frais et des charges. Ce rendement est comparé à celui de l'indice Bank of New York ADR (l'« indice de référence »), soit un rendement net total de 9,56 % (en dollars canadiens) et de 13,67 % (en dollars américains). Il n'existe pas de version de cet indice qui soit couverte. À des fins de comparaison, l'indice The Bank of New York Mellon Europe ADR (en dollars américains) a été converti en dollars canadiens en fonction des taux de change publiés par Bloomberg. BNY ne fournit pas de version officielle de cet indice en dollars canadiens. Le FNB First Trust a recours à une stratégie de couverture afin de limiter son exposition à diverses devises.

La sélection de titres du secteur des technologies de l'information est le facteur ayant eu l'incidence la plus favorable sur le rendement relatif. Le secteur des biens de consommation discrétionnaire a également contribué au rendement relatif par rapport à celui de l'indice de référence au cours de la période. La sélection de titres du secteur des services de télécommunications a nui au rendement relatif par rapport à celui de l'indice de référence. La surpondération du secteur de l'énergie a également eu une incidence négative sur le rendement relatif élevé par rapport à celui de l'indice. Les titres des secteurs des biens de consommation courante et des soins de santé ont aussi freiné le rendement relatif en raison de la sélection et de la répartition, respectivement.

Les cinq titres dont l'apport a été le plus favorable au rendement sont les actions de Logitech International S.A., les CAAE nominatifs de STMicroelectronics NV, les CAAE parrainés de Banco Santander S.A., les CAAE parrainés, catégorie B, de LM Ericsson Telefon AB et les CAAE parrainés d'ING Groep NV. Les cinq titres dont l'apport a été le moins favorable au rendement sont les CAAE parrainés de BP PLC, les CAAE d'AEGON N.V., les CAAE parrainés de Nokia OVJ, les CAAE parrainés de BT Group PLC et les CAAE parrainés de Teva Pharmaceutical Industries Limited.

La stratégie de couverture du risque de change du FNB First Trust lui a été désavantageuse. Seule la couverture à l'égard du dollar américain a été favorable au cours de la période. L'euro, le franc suisse et la livre sterling se sont tous appréciés par rapport au dollar canadien.

Faits récents

En juin, le FNB First Trust a ajouté 5 titres et en a retiré 4 lors du rééquilibrage semestriel du portefeuille. Les changements ont été faits en appliquant la méthode de sélection quantitative AlphaDEX^{MC} à un ensemble d'actions européennes donnant droit à des dividendes.

Le rendement des actions sur l'indice MSCI Europe, l'indice élargi, a légèrement diminué au cours du premier semestre de l'exercice, et le rendement des actions du FNB First Trust a également diminué après le rééquilibrage en juin. Le fonds a affiché un meilleur rendement que celui de l'indice MSCI Europe tout au long de la période de présentation de l'information financière. L'indice MSCI Europe est composé d'actions européennes qui donnent droit ou non à un dividende, alors que le FNB First Trust se compose uniquement d'actions donnant droit à un dividende. Pour les cinq premiers mois de l'exercice, les titres de capitaux propres européens ont affiché un élan positif d'un mois à l'autre. Le fait que le fonds privilégie les actions donnant droit à des dividendes engendre une divergence de valeur par rapport à l'indice de référence. Les actions de croissance ont obtenu un rendement supérieur à celui des actions de valeur au deuxième trimestre, faisant en sorte que le fonds a généré un rendement inférieur à l'indice de référence au cours de la période.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des trois dernières années. La date de constitution du FNB First Trust est le 4 février 2014. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités du FNB First Trust pour la période close le 30 juin 2017 et des états financiers annuels pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2014.

Valeur liquidative par part – EUR

	30 juin 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014 ^a
\(\frac{1}{2} \rightarrow \fr				
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	21,62 \$	19,63 \$	19,82 \$	20,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,51	0,74	0,82	0,88
Total des charges	(0,14)	(0,25)	(0,23)	(0,22)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,73	0,61	(2,24)	0,58
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	(0,12)	0,87	0,96	(2,02)
Total de l'augmentation (la diminution) liée				
à l'exploitation ²	0,98 \$	1,97 \$	(0,69) \$	(0,78) \$
Distributions :				
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,30)	(0,59)	(0,50)	(0,50)
À même les dividendes		·	`	`
À même les gains en capital	_	_	_	(0,80)
Remboursement de capital	_	_	(0,05)	(0,01)
Total des distributions annuelles ³	(0,30)\$	(0,59) \$	(0,55) \$	(1,31) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	22,33 \$	21,62 \$	19,63 \$	19,82 \$

a) Les données au 31 décembre 2014 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 4 février 2014.

Ratios et données supplémentaires - EUR

	30 juin		31 décembre		31 décembre		31 décembre	
	2017		2016		2015		2014	
Valeur liquidative (en milliers)	23 986	\$	26 463	\$	34 740	\$	24 182	\$
Nombre de parts en circulation	1 074 022		1 224 001		1 770 000		1 220 000	
Ratio des frais de gestion ¹	0,67	%	0,67	%	0,68	%	0,66	%
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou								
absorption des frais	0,89	%	0,89	%	0,90	%	0,69	%
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,10	%	0,12	%	0,08	%	0,07	%
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	46,79	%	94,41	%	112,62	%	117,14	%
Valeur liquidative par part	22,33	\$	21,62	\$	19,63	\$	19,82	\$

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période/l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

b) Prix du placement initial

¹⁾ L'information est en date du 31 décembre et du 30 juin des exercices/des périodes indiqués et elle a été préparée selon les IFRS.

²⁾ La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

³⁾ Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

⁴⁾ Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

²⁾ Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portéfeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part - EUR.A

	30 juin	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2017	2016	2015	2014 ^a
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	21,63 \$	19,63	19,82 \$	20,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,41	0,74	0,92	0,95
Total des charges	(0,27)	(0,47)	(0,47)	(0,44)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,77	0,78	(2,26)	0,58
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	(0,02)	1,28	1,93	(1,39)
Total de l'augmentation (la diminution) liée				
à l'exploitation ²	0,89 \$	2,33 \$	0,12 \$	(0,30) \$
Distributions :				
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,18)	(0,37)	(0,27)	(0,30)
À même les dividendes	_	_	_	_
À même les gains en capital	_	_	_	(0,80)
Remboursement de capital	_	_	(0,03)	
Total des distributions annuelles ³	(0,18)\$	(0,37) \$	(0,30) \$	(1,10) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	22,34 \$	21,63 \$	19,63 \$	19,82 \$

a) Les données au 31 décembre 2014 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 4 février 2014.

Ratios et données supplémentaires - EUR.A

	30 juin	;	31 décembre		31 décembre		31 décembre
	2017		2016		2015		2014
Valeur liquidative (en milliers)	1 698	\$	1 644	\$	1 571	\$	1 586 \$
Nombre de parts en circulation	75 979		76 000		80 000		80 000
Ratio des frais de gestion ¹	1,79	%	1,78	%	1,81	%	1,80 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou							
absorption des frais	2,01	%	2,00	%	2,03	%	1,82 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,10	%	0,12	%	0,08	%	0,07 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	46,79	%	94,41	%	112,62	%	117,14 %
Valeur liquidative par part	22,34	\$	21,63	\$	19,63	\$	19,82 \$

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période/l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

b) Prix du placement initial

¹⁾ L'information est en date du 31 décembre et du 30 juin des exercices/des périodes indiqués et elle a été préparée selon les IFRS.

²⁾ La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

³⁾ Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

⁴⁾ Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

²⁾ Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 0,80 % et, dans le cas des EUR.A, un montant additionnel en frais de service (se reporter à la rubrique « Frais de service des EUR.A » ci-dessous) basé sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Frais de service des EUR.A

Le gestionnaire verse aux courtiers inscrits des frais de service annuels de 1,00 % de la valeur liquidative des parts détenues par les clients du courtier inscrit, majorés des taxes applicables. Les frais de service seront calculés et comptabilisés quotidiennement et versés trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil.

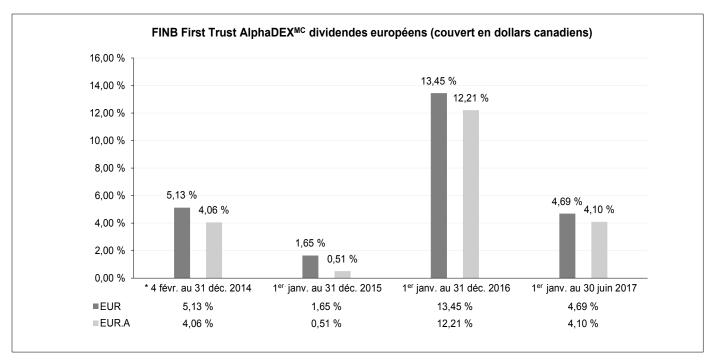
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust, par catégorie, pour le semestre clos le 30 juin 2017, pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2014, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



^{*} Date de constitution

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-après présente la pondération des 25 principaux placements du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2017. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse <u>www.firsttrust.ca</u>.

25 principaux placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
Rio Tinto PLC, CAAE	4,37 %
Banco Santander SA, CAAE	4,26 %
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA, CAAE	4,24 %
Logitech International SA, nominatives	4,19 %
Royal Dutch Shell PLC, catégorie A, CAAE	4,07 %
Nokia OVJ, CAAE	4,06 %
BP PLC, CAAE	4,00 %
Total SA, CAAE	3,95 %
ING Groep NV, CAAE	3,44 %
Carnival PLC, CAAE	3,43 %
Prudential PLC, CAAE	3,41 %
BHP Billiton PLC, CAAE	3,39 %
Grifols, SA, CAAE	3,28 %
Barclays PLC, CAAE	3,28 %
Mobile TeleSystems PJSC, CAAE	3,17 %
STMicroelectronics NV	2,91 %
Koninklijke Philips NV	2,25 %
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA, CAAE	2,25 %
VEON Ltd., CAAE	2,24 %
ASML Holding NV, nominatives	2,20 %
SAP SE, CAAE	2,17 %
Unilever NV	2,16 %
Eni SPA, CAAE	2,10 %
Telefonica SA, CAAE	2,06 %
Orange SA, CAAE	2,02 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2017.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Technologies de l'information	21,37 %
Services financiers	18,33 %
Énergie	14,82 %
Services de télécommunications	11,82 %
Soins de santé	9,52 %
Matières	9,40 %
Biens de consommation discrétionnaire	5,07 %
Produits industriels	4,60 %
Biens de consommation courante	2,16 %
Services publics	1,53 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,51 %

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par pays, en pourcentage de la valeur liquidative totale, excluant la trésorerie, au 30 juin 2017.

Pondération des pays	% de la valeur liquidative totale du FNB
Royaume-Uni	31,34 %
Pays-Bas	20,04 %
Espagne	13,84 %
France	6,69 %
Suisse	6,63 %
Allemagne	4,42 %
Finlande	4,06 %
Russie	3,17 %
Israël	2,57 %
Italie	2,10 %
Irlande	1,64 %
Suède	0,73 %
Norvège	0,70 %
Jersey et îles Anglo-Normandes	0,69 %

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 3001 Scotia Plaza, Box 312 Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca

